

Lingettes nettoyantes désinfectantes ASEPTONET



Lingettes nettoyantes désinfectantes pour surfaces, petit matériel.

Nouvelle formule sans alcool.



Produit biocide TP2 (Désinfectants pour les surfaces, matériaux, équipement et mobilier sans contact avec les denrées alimentaires).



Formule

Actif: Dimethylbenzylammonium chloride (n° CAS7173-51-5) : 0.29%.

Parfum : menthol

Soulever le couvercle et/ou l'étiquette autocollante.

Sortir une lingette du paquet. Refermer le paquet soigneusement afin d'éviter le dessèchement des lingettes. Passer 3 lingettes par m² de surface à nettoyer et désinfecter. Laisser agir 5 minutes. Ne pas rincer.



Propriétés microbiologiques

En 5 minutes et en conditions de saleté (sauf *) :

- Bactéricide
EN1276*, EN13697 sur Staphylococcus aureus, Pseudonomas aeruginosa, Escherichia coli, Enterococcus hirae.
EN13727, EN13697, EN16615 sur Staphylococcus aureus, Pseudonomas aeruginosa, Enterococcus hirae.
- Levuricide
EN1650, EN13697, EN13624, EN16615 sur Candida albicans.
- Actif sur virus
EN14476 sur Vaccinia, Herpès, PRV, BVDV, Coronavirus, HIV, Rotavirus.
EN16777 sur Vaccina.



Précautions d'emploi

Eviter le rejet dans l'environnement.

Aucun pictogramme de danger.

En cas d'incident, contact le CAP le plus proche (01.45.42.59.59).

Consulter la fiche de données de sécurité au préalable.

Produit destiné aux professionnels.



Conditionnements

REF : ASEPOP50

Pack de 50 lingettes épaisses 130 x 200mm.

Carton de 12 packs.

Palette de 90 cartons.

REF : ASEPOP100

Pack de 100 lingettes épaisses 180 x 200mm.

Carton de 12 packs.

Palette de 50 cartons.



Mode d'emploi

Produit prêt à l'emploi à usage unique. Lingettes imprégnées d'une solution nettoyante et désinfectante.

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 24/09/2020 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes
Code du produit	: 997661
Autres moyens d'identification	: Code formule 997661

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange	: Biocide TP2 - Lingettes imprégnées d'une solution désinfectante pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux Pour plus d'informations, se référer à l'étiquette Réservé à un usage professionnel
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Déturgent, Biocide

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LABORATOIRES SARBEC
10 rue du vertuquet
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN - FRANCE
T (0)3 20 69 26 26
msds@sarbec.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 (0)1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Lotion d'imprégnation : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Lotion d'imprégnation :

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Chlorure de didécyldiméthylammonium (Substance active (Biocide))	(N° CAS) 7173-51-5 (N° CE) 230-525-2 (N° REACH) 01-2119945987-15	0,1 – 0,5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas d'exposition à de fortes concentrations : Amener le sujet à l'air frais, Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse. En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Aucun effet spécifique et/ou symptôme connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre chimique. Mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Oxydes métalliques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.

Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans l'environnement.

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

6.1.1. Pour les non-sécouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Ramasser mécaniquement le produit.

Procédés de nettoyage

: Laver la zone souillée à grande eau.

Autres informations

: Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Travailler dans un lieu bien ventilé. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Mesures d'hygiène

: Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Matières incompatibles

: Oxydants forts.

Chaleur et sources d'ignition

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Prescriptions particulières concernant l'emballage

: Conserver dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Protection des mains:

Non requise dans les conditions d'emploi normales

Protection oculaire:

Non requise dans les conditions d'emploi normales

Protection de la peau et du corps:

Non requise dans les conditions d'emploi normales

Protection des voies respiratoires:

Non requise dans les conditions d'emploi normales

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Lingettes imprégnées.
Couleur	: Transparent. Incolore. (Lotion d'imprégnation).
Odeur	: de Niaouli.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10 – 10,7 (Lotion d'imprégnation)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 60 °C (Lotion d'imprégnation)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant selon les critères CE.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

10.4. Conditions à éviter

Aucune, à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Chlorure de didécylidiméthylammonium (7173-51-5)

DL50 orale rat	329 mg/kg (méthode OCDE 401)
DL50 cutanée lapin	3342 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 10 – 10,7 (Lotion d'imprégnation)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 10 – 10,7 (Lotion d'imprégnation)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Viscosité, cinématique	Non applicable
------------------------	----------------

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
- Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
- Non rapidement dégradable

Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)

CL50 poisson	≈ 0,97 mg/l/96h (Brachydanio rerio (poisson zèbre))(méthode OCDE 203)
CE50 Daphnie	≈ 0,057 mg/l/48 h (Daphnia magna)(méthode OCDE 202)
CEr50 (algues)	≈ 0,062 mg/l/72 h (Pseudokirchneriella subcapitata)(méthode OCDE 201)
NOEC chronique crustacé	≈ 0,021 mg/l/ 21 jours (Daphnia magna)(méthode OCDE 211)

12.2. Persistance et dégradabilité

Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable. (méthode OCDE 301B).
Biodégradation	76 % (28 jours)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Indications complémentaires : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable				
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable				
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable				
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable				
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Substances soumises au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Type de produit (Biocide) : 2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
-----	---

ASEPTONET / Lingettes nettoyantes et désinfectantes

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
DL50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
ECHA	European Chemicals Agency (Agence européenne des produits chimiques)
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
Pow (log)	coefficient de partage n-octanol/eau
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données

: FDS des fournisseurs. ECHA - European Chemicals Agency.

Autres informations

: Fiche de données de sécurité établie par : LISAM TELEGIS

17 rue de la Couture F-60400 Passel

www.lisam-telegis.com.

Texte complet des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.



LABORATOIRES SARBEC

ATTESTATION – Tests d'efficacité

PRODUIT : ASEPTONET – Lingettes nettoyantes et désinfectantes x50 ou x100

Formule : 997661

Récapitulatifs des tests effectués sur le liquide d'imprégnation (sauf EN 16615 réalisé sur le liquide + lingette) de la **formule sans parfum** qui possède les codes formules équivalent suivants : **16PE001/A024 (formule labo)** ou **XXV.453.B.01 (formule labo SKID)** ou **997234 (code jus production)**

BACTERICIDIE								
code formule	Norme + version	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 13727 : 2015 (phase2, étape1)	<i>Staphylococcus aureus</i> <i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Enterococcus hirae</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE19-095-3 RE19-095-4	28/02/2020 05/03/2020
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 1276 : 2010 (phase2, étape1)	<i>Staphylococcus aureus</i> <i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Enterococcus hirae</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine)	MIDAC	RE19-180-1&2	06/06/2019
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 13697 : 2015 (phase2, étape2)	<i>Staphylococcus aureus</i> <i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Enterococcus hirae</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE19-181-5 RE19-181-6	03/03/2020 05/03/2020



LABORATOIRES SARBEC

LEVURICIDIE								
code formule	Norme	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
16PE001/A024 (sans parf)	EN 1650 (phase2, étape1)	<i>Candida albicans</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine)	MIDAC	RE20-1188-1&2	13/10/2020
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 13624 : 2013 (phase2, étape1)	<i>Candida albicans</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE19-214-1&2	12/06/2019
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 13697 : 2015 (phase2, étape2)	<i>Candida albicans</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE19-215-3 RE19-215-4	03/03/2020 05/03/2020
BACTERICIDIE et LEVURICIDIE								
code formule	Norme	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
16PE001/A024 (sans parf) – Spun 45gr viscose/PET – 320%	NF EN 16615 : 2015	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Candida albicans</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE17-387-3&4	18/12/2017
VIRUCIDIE								
code formule	Norme	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 + A1: 2015 (phase2, étape1)	<i>Rotavirus humain</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	253V22-2018	05/11/2018



LABORATOIRES SARBEC

16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 + A1: 2015 (phase2, étape1)	<i>Herpès</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	177D26-2019-04	09/09/2019
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 + A1: 2015 (phase2, étape1)	<i>Vaccinia</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	177D26-2019-03	09/09/2019
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 + A1: 2015 (phase2, étape1)	<i>PRV (=HBV, virus hépatite B)</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	177D26-2019-01	09/09/2019
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 + A1: 2015 (phase2, étape1)	<i>BVDV (=HCV, virus hépatite C)</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	177D26-2019-02	09/09/2019
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 : 2019 (phase2, étape1)	<i>Coronavirus</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	174D09-2020-02	15/09/2020
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 + A2: 2019 (phase2, étape1)	<i>Adenovirus (de type 5)</i>	20°C	5min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	206D111-2020-02	24/11/2020
16PE001/A024 (sans parf)	NF EN 14476 + A2: 2019	<i>HIV</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	206D111-2020-04	01/12/2020
16PE001/A024 (sans parf)	EN 16777 : 2018 (phase2, étape2)	<i>Vaccinia</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	206D111-2020-03	24/11/2020



LABORATOIRES SARBEC

Récapitulatifs des tests effectués sur le liquide d'imprégnation (sauf EN 16615 réalisé sur le liquide + lingette) de la **formule niaouli** qui possède les codes formules équivalant suivants : **XXV.450.B.02 (formule labo SKID) ou 997661 (code jus production)**

La formule parfum niaouli correspond à la formule sans parfum dans laquelle nous avons juste ajouté un parfum.

Afin de s'assurer que le parfum n'avait pas d'impact sur l'efficacité, nous avons donc passé les tests de phase 2 étape 2 et de phase 3 sur la formule niaouli.

La souche pénalisante sélectionnée pour la bactéricidie est *Pseudomonas aeruginosa*.

La souche sélectionnée pour la levuricidie est *Candida albicans*.

La souche représentative des virus enveloppés est *Vaccinia*.

BACTERICIDIE								
code formule	Norme + version	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
997661 (niaouli)	NF EN 13697 +A1 : 2019 (phase2, étape 2)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE20-1366-1&2	07/11/2020
LEVURICIDIE								
code formule	Norme + version	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
997661 (niaouli)	NF EN 13697 +A1 : 2019 (phase2, étape 2)	<i>Candida albicans</i>	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE20-1367-1&2	18/11/2020



LABORATOIRES SARBEC

BACTERICIDIE et LEVURICIDIE								
code formule	Norme + version	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
997661 (niaouli) – Spun 45gr viscose/PET – 320%	NF EN 16615 : 2015	Pseudomonas aeruginosa Candida albicans	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	MIDAC	RE20-1368- 3&4	19/11/2020
VIRUCIDIE								
code formule	Norme	germes testés	température	temps	conditions (substances interférentes, ...)	Labo	N° de rapport	Date rapport
997661 (niaouli)	EN 16777 : 2018 (phase2, étape2)	Vaccinia	20°C	5 min	Conditions de saleté (3g/L albumine bovine + érythrocytes de moutons 3mL/L)	Apex	94D137-2020- 02	30/11/2020

Tous les tests réalisés sur la formule niaouli 997661 sont conformes, l'ajout de parfum n'a pas d'impact sur l'efficacité de la formule.

Nous pouvons donc hériter de l'ensemble des tests d'efficacité réalisés sur la formule sans parfum 16PE001/A024 pour la formule niaouli 997661.

Céline MOSER (Chargée Affaires Règlementaires)
Le 09/03/2021